

MAIRIE
de
SAINT-JEAN-LE-COMTAL
32 550 SAINT-JEAN-LE-COMTAL



Tél : 05 62 05 93 30 / Fax : 05 62 63 26 64
Email : mairie.stjean-le-comtal@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14/09/2017

L'an deux mil dix sept le quatorze septembre à 19h15, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-JEAN-LE-COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de M. Eric BONNET, Maire, suivant convocation du 7/09/2017

Présents : BONNET Eric, MORLAAS-COURTIES Pascal, CLAVEROL Odette, ABADIE Eric, BAZIN Karine, CASTERA Jean-Michel, DARNAUD Didier, DESAINDES Claude, Monsieur DUPUY Sylvain, SAINT-VIGNES Maryse

Absent excusé : AUBIAN Jean -Bernard qui donne pouvoir à Madame SAINT VIGNES Maryse

Secrétaire de séance : Madame CLAVEROL Odette

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la séance du 18/07/2017
- Chemin rural « Micoulaou »
- Travaux salle des fêtes
- Avis des communes sur les statuts et intérêts communautaires
- Projet travaux salle des sports
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 18/07/2017

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du 18 juillet 2017.

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu

Par : 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION

CHEMIN RURAL DE « MICOULAOU »

La vente pour l'Euro symbolique est interdite. Des informations complémentaires sont nécessaires, notamment les coûts engendrés par cette procédure en matière de garanties des tiers, des coûts de l'enquête du commissaire public et des frais de bornage. Cette question est reportée à une date ultérieure.

TRAVAUX SALLE DES FETES

Le démarrage des travaux est prévu semaine 38. L'entreprise JUGUES est prête à intervenir, mais l'électricien Gégory DETRUISIEUX doit débrancher toutes les connections électriques. Alexandre Castéra est prêt à intervenir. Donc tout devrait être terminé dans les délais. Les travaux de peinture devront être faits sous forme de corvée sous la houlette de Claude DESAINDES. Les demandes d'acomptes des subventions ont été lancées. Le suivi des travaux sera effectué par Claude DESAINDES, Eric ABADIE et Didier DARNAUD.

AVIS DES COMUNES SUR LES STATUTS ET INTERETS COMMUNAUTAIRES

Pour que la Communauté de Commune puisse bénéficier de la DGF modifiée elle doit avoir 9 compétences sur 12. A ce jour elle en possède 6. Monsieur le Maire donne lecture des compétences obligatoire, des compétences optionnelles et des compétences facultatives. Toutefois le Conseil ne souhaite pas transférer la compétence facultative de réalisation de prestations de service.

Le Conseil Municipal APPROUVE

Par : 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION

PROJET SALLE DES SPORTS

Afin d'établir au plus tôt les demandes de subventions, Monsieur le Maire va contacter les entreprises pour obtenir des devis pour :

- Les plaques translucides
- L'isolation des vestiaires
- Les travaux de maçonnerie pour mise niveau de l'accès des handicapés
- Les travaux de peinture. En cas de difficultés financières ceux-ci seront effectués sous forme de corvée.

QUESTIONS DIVERSES

1. Location salle des sports par le C.H.S. d'Auch le mardi après-midi de 14H à 17H : Cette location leur sera proposée au prix de 150€ par mois.
2. Bilan financier Cantine : un retard de 5600 € a été constaté à fin juillet 2017. Après un rappel auprès des familles celui-ci a été ramené à 700 € à ce jour. De nouvelles relances sont effectuées.
3. Réforme scolaire : Le SIIS n'ayant pas effectué de réunion en juin le régime de 4,5 jours a été maintenu.
4. Ralentisseurs dans le village : certains automobilistes, de plus en plus nombreux, ne respectant pas la limitation de vitesse mettant en danger les enfants et les autres piétons un relevé de vitesse a été effectué. Dès réception du compte rendu nous prendrons les décisions qui s'imposent.
5. Catastrophes naturelles sécheresse : les habitants de Saint Jean le Comtal qui ont constaté des fissures dans leur habitation doivent se faire connaître auprès de la mairie afin de constituer un dossier de demandes de classement de la commune catastrophe sécheresse.
6. Réseau Orange : Les personnes qui constatent des problèmes doivent le signaler soit à la mairie soit directement auprès d'Orange.

7. Travaux de voirie : malgré 2 relances auprès de Philippe MARCADIER ceux-ci n'ont toujours pas été réalisés. Il n'a toujours pas émis le mandat pour que les échéances, afin que suivant le calendrier prévu, celles-ci puissent être prélevées. Des relances ont été effectuées auprès de son service sans effet à ce jour.
8. Chauffage Eglise : l'installation actuelle étant inutilisable. Jean Michel CASTERA est chargé de faire établir des devis soit pour l'installation d'un nouveau matériel adéquat, soit pour la location d'appareils au coup par coup.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Maire,
Eric BONNET